



NOUVEAU CONTRÔLEUR ANIMALIER pour le territoire de Sainte-Barbe

Au mois d'août dernier, la Municipalité de Sainte-Barbe a conclu une entente avec la **SPCA Refuge Monani-Mo** de Beauharnois pour le contrôle animalier des chiens et chats et en vigueur depuis cette même date.

Cet organisme est composé de personnel de qualité et qui possède plus de 26 ans d'expérience dans le domaine animalier.

DORÉNAVANT, LES CITOYENS DEVRONT COMMUNIQUER DIRECTEMENT
AUPRÈS DU REFUGE MONANI-MO POUR SIGNALER
UN ANIMAL PERDU, ERRANT OU ABANDONNÉ AU :

450 395-3415

Nous vous invitons également à aimer leur page Facebook et visiter leur site internet pour consulter, entre autres, tous les animaux perdus/retrouvés sur notre territoire.

Site Web : spcamonanimocom
Facebook : [SPCA Refuge Monani-Mo](https://www.facebook.com/SPCARefugeMonaniMo)
Courriel : spcamonanimoinfo@gmail.com

RECENSEMENT

Dès avril 2020, la SPCA Refuge Monani-Mo procédera au recensement et à la vente de licences pour chiens et chats par du porte-à-porte sur tout l'ensemble du territoire de Sainte-Barbe.

De plus amples informations vous seront transmises ultérieurement en ce qui concerne le nombre d'animaux permis par propriété (chats et chiens) ainsi que le coût annuel des licences.

SERVICES

La SPCA fournira notamment les services suivants :

- Capture d'animaux perdus, errants ou abandonnés;
- L'hébergement des animaux perdus ou abandonnés et leur relocalisation dans des lieux de refuges;
- La stérilisation et l'adoption des animaux trouvés;
- Le recensement porte-à-porte complet des chats et chiens;
- La vente des médailles;
- Le prêt de cages-trappes;
- L'évaluation de la dangerosité d'un animal, etc.

Il est à noter que les frais ci-dessous seront facturés aux citoyens (payables directement au contrôleur animalier) pour :

- Relocalisation d'animaux sauvages : 25,00\$
- Capture incluant la garde pour la première journée : 70,00\$
- Hébergement quotidien à partir de la 2^e journée : 20,00\$
- Abandon d'un chat : 60,00\$
- Abandon d'un chien : 90,00\$
- Abandon d'un autre animal domestique : 35,00\$
- Etc.

